

## BC BILAN DE COMPÉTENCES



### MODALITÉS D'ACCÈS

▶ Les bilans de compétences sont ouverts à tous, sans condition d'accès

### TARIFS ET FINANCEMENT

▶ **65€/ heure TTC soit 1560€ pour 24h**  
Devis personnalisé sur demande

▶ **Financements possibles :**  
Compte Personnel de Formation  
Plan de développement des compétences

### DÉLAIS D'ACCÈS

▶ Après un premier contact téléphonique au 04 42 52 30 09, nos services vous recontactent en 24h pour vous proposer un premier rendez-vous, au plus tard 7 jours après votre appel.

▶ **Cet entretien est sans engagement de votre part et permet simplement de valider la demande de bilan.**

### ▶ BESOIN DE FAIRE LE POINT ?

**Vous voulez faire le point sur votre carrière ? Vous vous interrogez sur vos compétences au travail ?**

Un bilan de compétences permet de :

- Valoriser **vos parcours professionnels**
- Réussir **vos projets de transition professionnelle**
- Explorer **un projet d'évolution** de carrière
- Donner **un nouveau sens** à votre vie professionnelle

### ▶ CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS

- **04 42 52 30 09** | [omi@formationmetier.fr](mailto:omi@formationmetier.fr)

### ▶ NOTRE ÉQUIPE

Une équipe de **20 conseillers** disposant d'une expérience confirmée en orientation, création d'entreprise, emploi, VAE et coaching vous accueille et vous accompagne.

### ▶ NOS AGENCES

7 agences en Région Sud :

- Aix
- Martigues
- Vitrolles
- Marseille 11<sup>ème</sup>
- Marseille 13<sup>ème</sup>
- La Ciotat
- Pertuis

## ► LE BILAN DE COMPÉTENCES EN DÉTAILS

### OBJECTIFS

- Expliciter son expérience, ses choix et son projet professionnel
- Confronter ses caractéristiques personnelles aux caractéristiques du métier
- Trouver des pistes de métiers diversifiées et les prioriser
- Chercher de l'information sur le marché du travail et de la formation
- Identifier, dans son environnement, des soutiens à son projet
- Activer, élargir son réseau à des fins professionnelles

### ORGANISATION GÉNÉRALE

- En moyenne, un bilan de compétences nécessite 16h à 18h de face à face, mais également 6h à 8h de tests, recherches documentaires, rencontres avec des professionnels et autres démarches personnelles
- Possibilité de réaliser toute ou partie de la prestation en distanciel
- Le bilan de compétences est de 24 h. Ce temps est nécessaire à la démarche de réflexion et de choix stratégiques qu'impliquent le bilan. Toutefois, il peut être plus court et adapté à vos besoins. Un devis personnalisé vous sera proposé le cas échéant

### DÉROULEMENT

#### PHASE PRÉLIMINAIRE

- Confirmation de l'engagement dans la démarche
- Définition et analyse de la nature des besoins
- Information des conditions de déroulement du bilan ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre

#### PHASE D'INVESTIGATION

- Analyse des motivations et intérêts professionnels (possibilité de passer le test SOSIE 2ème génération)
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles / personnelles et de votre potentiel
- Détermination des possibilités d'évolutions professionnelles
- Confrontation au terrain par des enquêtes ou un stage d'immersion

#### PHASE DE SYNTHÈSE

- Synthèse de l'ensemble de la phase d'investigation
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant un projet de formation
- Etablissement des principales étapes de la mise en œuvre du projet

### CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- Cette prestation est régie par la loi, Articles R.6233-32, 33, 35 à 39, R6322-56 à 60 du Code du Travail.
- Si réalisé pendant le temps de travail, nécessité de demander l'accord de l'employeur

### TAUX DE SATISFACTION

2025 : 100% | 2024 : 100% | 2023 : 100%

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

► **Accès PMR** (personne à mobilité réduite)

► **Accessibilité** « tous handicaps » (réseau de partenaires mobilisables en appui)

► Pour plus d'information, **M. Bertrand CHAMBIN** est notre **réfèrent handicap** :  
04 91 18 56 00 | [bchambin@formationmetier.fr](mailto:bchambin@formationmetier.fr)